



PUBLIC • PRIVÉ : **MÊMES SALAIRES À DÉFENDRE,** **MÊMES EMPLOIS À GAGNER, MÊME COMBAT !**

Le 29 septembre 2026, la Fonction publique appelle à la grève. Dans le privé aussi, les raisons de se mobiliser sont partout. En Sarthe, faisons converger les colères et les revendications.

LE PROBLÈME EST LE MÊME : LE TRAVAIL PAIE DE MOINS EN MOINS

Depuis 2021, les prix ont augmenté de 13 % selon l'Insee, alors que les salaires n'ont pas suivi. La CGT rappelle que les richesses existent : en 2023, les entreprises ont bénéficié de 211 milliards d'euros d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales.

Dans le public comme dans le privé, les salarié·es subissent les mêmes recettes : salaires bloqués, suppressions de postes, précarité, intensification du travail et mise en concurrence des services.

EN SARTHE, CES CHOIX ONT UN VISAGE TRÈS CONCRET

En Sarthe, les salariés du privé savent eux aussi ce que signifient les politiques d'austérité et de rentabilité : Valeo à La Suze, Méral à Aubigné-Racan, Charal à Sablé, NTN à Allonnes, Hutchinson à Sougé-le-Ganelon, aujourd'hui Pusterla à Mayet... **En quelques mois, ce sont plusieurs centaines d'emplois industriels supprimés ou menacés. Dans le public comme dans le privé, ce sont toujours l'emploi, les salaires et les conditions de travail qui servent de variables d'ajustement.**

FONCTION PUBLIQUE

- Augmenter immédiatement le point d'indice à **6,5 €** et revaloriser les grilles.
- Créer les emplois nécessaires dans les hôpitaux, l'éducation, les collectivités et les administrations.
- Résorber la précarité par la titularisation: au CH du Mans, environ **25 %** des salarié·es sont contractuel·les ; à l'EPSM, environ **30 %**.
- Défendre des services publics de proximité accessibles dans tout le département.

ENTREPRISES DU PRIVÉ

- Obtenir des augmentations générales de salaires, pas seulement des primes.
- Stopper les suppressions d'emplois et les fermetures de sites.
- Conditionner les aides publiques à l'emploi, aux salaires et à l'investissement.
- Gagner des négociations par l'organisation collective, les débrayages et la grève.

NOS LUTTES NE S'OPPOSENT PAS : ELLES SE RENFORCENT !

Moins d'emplois privés, c'est moins de cotisations et moins de ressources pour la protection sociale. Moins de services publics, c'est plus de dépenses contraintes pour les familles et plus d'inégalités entre territoires.

EN SARTHE : TRANSFORMONS LES COLÈRES EN RAPPORT DE FORCE

Quand un site ferme ou supprime des postes, c'est tout un bassin de vie qui est touché. Quand un service public recule, ce sont les salarié·es, les retraité·es, les jeunes et les familles qui paient la facture.

Face à ces choix, l'enjeu est de ne pas rester chacun dans son entreprise ou son service : nos revendications doivent se rencontrer et se renforcer.

La campagne Fonction publique engagée par l'UD CGT 72 est volontairement interprofessionnelle :

elle associe les syndicats du public, les unions locales et s'ouvre aux syndicats du privé, aux retraité·es et aux privé·es d'emploi.

Le 29 septembre doit être une étape de cette convergence : faire du salaire, de l'emploi et des services publics une seule et même bataille.

CE QUI NOUS UNIT EST PLUS FORT QUE CE QUI NOUS SÉPARE

01

SALAIRES

Dans le privé, des hausses générales. Dans le public, une hausse du point d'indice. Dans les deux cas, il s'agit de mieux reconnaître le travail et de reprendre une part des richesses créées.

02

EMPLOIS

La défense des emplois industriels, des emplois de service et des emplois publics relève d'un même choix : répondre aux besoins plutôt que rémunérer toujours davantage le capital.

03

SERVICES PUBLICS

Les salarié·es du privé sont aussi usager·ères de l'hôpital, de l'école, des transports, des collectivités et de la Sécurité sociale. Défendre les services publics, c'est défendre notre salaire socialisé et nos droits collectifs.

LE 29 SEPTEMBRE 2026, LA CGT REVENDIQUE

- Des hausses générales de tous les salaires, à commencer par le Smic.
- L'augmentation du point d'indice à 6,5 € dans la Fonction publique et la revalorisation des grilles.
- L'indexation des salaires et des pensions sur l'inflation.
- Le maintien et le développement de l'emploi en Sarthe, dans le privé comme dans le public.
- Des moyens pour les services publics, l'hôpital, l'école, les collectivités et les administrations.
- Le contrôle et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises.

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MOBILISATION

Fonction publique + entreprises du privé : construisons ensemble le rapport de force.

DEPART de la MANIFESTATION

10H30

PLACE DE LA REPUBLIQUE AU MANS